

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

N° R-4076-2018

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,  
ayant sa principale place d'affaires au 1717,  
rue du Havre, en les ville et district de  
Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir »),

---

**AFFIDAVIT**

(ART. 29 DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

---

Je, soussignée, **CAROLINE DALLAIRE**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directrice adjointe, Réglementation et tarification, chez Énergir;
2. Les pièces du dossier R-4076-2018 énoncées à la liste révisée des pièces datée du 25 août 2019 ont été préparées par moi, ou sous ma direction et mon contrôle, pour le compte d'Énergir;
3. J'atteste que les faits qui sont allégués dans les pièces relatives au dossier R-4076-2018 énoncées à la liste révisée des pièces datée du 25 août 2019 sont, au meilleur de ma connaissance, véridiques;
4. Par la présente, j'accepte et adopte, pour le compte d'Énergir, les pièces relatives au dossier R-4076-2018 énoncées à la liste révisée des pièces datée du 25 août 2019.

**ET J'AI SIGNÉ**, à Montréal, le 26 août 2019.

*(s) Caroline Dallaire*

---

**CAROLINE DALLAIRE**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 26<sup>e</sup> jour d'août 2019

*(s) Mélanie Beauvais, 181625*

---

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec